



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23583>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 25-23583

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université de La Rochelle

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mobilier pédagogique et d'enseignement

Description : Sur l'objet : L'objet du présent marché concerne la fourniture de mobiliers pédagogiques innovants ainsi que l'ensemble des prestations associées : conception et aménagement des espaces, livraison, installation, montage, en coordination avec les différents corps de métiers concernés par l'aménagement (travaux électriques, numériques : informatiques et audiovisuels...). Liste non exhaustive des types de références concernées par cet accord-cadre : sièges, tables, chaises, poufs/canapés, panneau acoustiques, cloisons, espaces de travail collectifs avec ou sans panneaux, ect (voir détail précis art... du CCTP). Divers mobiliers doivent être en capacité d'accueillir des éléments technologiques. La Rochelle université aura une attention particulière au niveau de la modalité, la modularité, l'accessibilité et l'ergonomie de l'ensemble des équipements proposés. Ils devront en outre s'adapter aux contraintes et spécifications des environnements, des salles, des publics et des usages, exprimés par La Rochelle Université lors de chaque commande. Le mobilier proposé devra répondre aux normes de sécurité (notamment incendie) et d'accessibilité (notamment PMR). Les mobiliers et matériaux proposés devront permettre de répondre aux obligations applicables dans les établissements recevant du public (ERP). En termes d'accessibilité, les aménagements proposés devront permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier des mêmes services que ceux proposés aux personnes valides. Sur le contexte : La Rochelle souhaite renouveler son marché de fourniture de mobiliers pédagogiques destiné à équiper les espaces d'enseignement formels (salles de cours, TD et TP) ou informels (salles d'étude, espaces communs, BU...). Les besoins futurs de l'Université en termes de mobilier pédagogique sont conditionnés par : - les besoins de renouvellements réguliers de mobilier dans le cadre de l'usage classique des espaces pédagogiques (remplacement, réassort, équipement de salle d'enseignement obsolète). - les besoins des "grand Projets" de l'Université : l'Université

est titulaire de plusieurs "Grands Projets" structurants, bénéficiant de financements pluriannuels en provenance de différents types de financeurs (région, Etat, Europe..). certains grands projets prévoient la création de nouveaux espaces pédagogiques, souvent innovants dans leurs approches, leurs conceptions ou leurs usages telles que les "SMART ROOMS". Sur les SMART ROOMS : La Rochelle Université a engagé, depuis 2016, une profonde transformation de sa politique de formation visant à répondre à la massification de l'enseignement supérieur et aux enjeux de réussite étudiante en proposant une vision centrée sur l'étudiant (au travers de son profil, de son parcours et de son projet) pour offrir une plus grande personnalisation au sein de l'offre de formation. cette personnalisation passe notamment par la généralisation : - de l'hybridation : possibilité pour un apprenant de suivre le cours en présentiel, ou en distanciel synchrone, depuis un autre lieu (domicile, tiers-lieux...) ; - de la comodalité : proposer chaque enseignement sur différents supports, et notamment par le biais de contenus pédagogiques dématérialisés pour un usage asynchrone (captation de cours, MOOC, capsules vidéos...) ; - d'une pédagogie mixte, favorisant le développement des pratiques didactiques actives, en plus de la pédagogie passive habituelle. Cette volonté et le contexte actuel nous amènent à une réflexion sur nos espaces (au-delà des espaces de pédagogie formels) permettant de répondre aux besoins liés à l'accès aux enseignements hybridés ou en mobilité virtuelle, une plus large place laissée à la pédagogie active ou orientée projet et aux nouvelles modalités de travail de nos étudiants. Il s'agit de mettre en cohérence les espaces de l'Université avec la politique pédagogique de l'établissement. par conséquent, cette ambition de modernisation pédagogique nécessite des espaces d'enseignement adaptés intégrant de nombreuses technologies numériques, permettant une diversité d'usages, l'hybridation et la comodalité : les SMART ROOMS. La Rochelle Université souhaite concevoir et construire, sur chacune de ses composantes, plusieurs SMART ROOMS afin de répondre à ses objectifs de mutation des pratiques pédagogiques, en adéquation avec les besoins des communautés enseignantes et étudiantes. Les SMART ROOMS constituent donc des espaces d'enseignement en rupture avec le modèle classique, intégrant de façon interdépendante des éléments de mobilier pédagogique novateur et de technologie numérique. La création de ces SMART ROOMS doit permettre d'atteindre les objectifs de l'Université, tout en intégrant certains besoins exprimés par les étudiants et enseignants : > Besoins étudiants : - gagner en confort visuel => tableaux blancs projetables sans halo lumineux, écrans supplémentaires, vidéo projecteurs HD... ; - confort d'assise => chaises ergonomiques et confortables ; - utilisation de son propre matériel (ordinateurs, tablettes..) => câblages, prises électriques et ou batteries portatives à proximité ; - possibilité de suivre son cours à distance => caméra / micro / haut-parleurs. > Besoins enseignants : - donner à l'enseignant la possibilité de conserver sa pratique pédagogique => proposer des salles pouvant permettre un usage "classique" (cours magistral) et un usage plus innovant (pédagogie active, cours inversé...) ; - plus d'interactivité ; - bureau de travail équipé pouvant s'adapter => poste de travail enseignant avec panneau de commande, prise, contrôle enregistrement vidéo). > Objectifs et impératifs de l'Université : - propose majoritairement des configurations modulables pour permettre une pédagogie mixte (passive ou active) ; - ne pas perdre en capacité d'accueil : le nombre de places avant et après aménagement doit être similaire. - garantir une qualité pédagogique quasi similaire pour les étudiants en distancie...

Identifiant de la procédure : 4ed358d6-f70f-4bff-bea2-e47a50c8aa17

Identifiant interne : PPP25Q-15/5050/2025.00006.00.17.00

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,500,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : (voir DUME ou DC1-DC2)

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Fourniture de mobiliers pédagogiques à l'unité et service d'installation et de montage

Description : Lot 1 : Fourniture de mobiliers pédagogiques à l'unité et service d'installation et de montage

Identifiant interne : 2025.00006.00.17.00_1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 23 avenue Albert Einstein

Ville : La Rochelle

Code postal : 17031

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Informations complémentaires : Université de La Rochelle

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 1 comporte trois reconductions.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais d'exécution et de livraison

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV et assistance technique

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères environnementaux

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères sociaux

Pondération (points, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 07/04/2025 à 14:00

Lieu : Université de La Rochelle, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 La Rochelle

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel (article L.551-1 du CJA) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. - Référé contractuel (article L.551-13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir (article R.421-1 et suivants du CJA) dans les deux mois suivants la notification ou la publication de la décision attaquée. Un délai supplémentaire peut être accordé pour les personnes domiciliées à l'étranger ou en dehors de la France métropolitaine, voir conditions à l'article R.421-7 du CJA. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. - Tout concurrent évincé à la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de plein contentieux contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ces clauses qui en sont divisibles, assorti le cas échéant, de demandes indemnitaires dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées, notamment de la publication de l'avis d'attribution. - Référé suspension (article L.521-1 du CJA) sous condition d'urgence, peut accompagner les recours au fond. Conformément aux articles R.2185-1 et R.2185-2 du CPP, le pouvoir adjudicateur pourra à tout moment ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront informés des motifs.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif inter-régional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de POITIERS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université de La Rochelle

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Étude de faisabilité, conception d'espaces pédagogiques et de détente avec fourniture de mobiliers et services d'installation

Description : Lot 2 : Étude de faisabilité, conception d'espaces pédagogiques et de détente avec fourniture de mobiliers et services d'installation

Identifiant interne : 2025.00006.00.17.00_2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 23 avenue Albert Einstein

Ville : La Rochelle

Code postal : 17031

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Informations complémentaires : Université de La Rochelle

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 2 comporte trois reconductions.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais d'exécution et de livraison

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV et assistance technique

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères environnementaux

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères sociaux

Pondération (points, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 07/04/2025 à 14:00

Lieu : Université de La Rochelle, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 La Rochelle

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel (article L.551-1 du CJA) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. - Référé contractuel (article L.551-13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir (article R.421-1 et suivants du CJA) dans les deux mois suivants la notification ou la publication de la décision attaquée. Un délai supplémentaire peut être accordé pour les personnes domiciliées à l'étranger ou en dehors de la France métropolitaine, voir conditions à l'article R.421-7 du CJA. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. - Tout concurrent évincé à la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de plein contentieux contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ces clauses qui en sont divisibles, assorti le cas échéant, de demandes indemnitaires dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées, notamment de la publication de l'avis d'attribution. - Référé suspension (article L.521-1 du CJA) sous condition d'urgence, peut accompagner les recours au fond. Conformément aux articles R.2185-1 et R.2185-2 du CPP, le pouvoir adjudicateur pourra à tout moment ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront informés des motifs.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif inter-régional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de POITIERS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université de La Rochelle

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Université de La Rochelle

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Mobilier de seconde main et/ou reconditionné pour un achat responsable

Description : Lot 3 : Mobilier de seconde main et/ou reconditionné pour un achat responsable

Identifiant interne : 2025.00006.00.17.00_3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 23 avenue Albert Einstein

Ville : La Rochelle

Code postal : 17031

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Informations complémentaires : Université de La Rochelle

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 3 comporte trois reconductions.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,100,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais d'exécution et de livraison

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV et assistance technique

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères environnementaux

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères sociaux

Pondération (points, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 07/04/2025 à 14:00

Lieu : Université de La Rochelle, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 La Rochelle

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel (article L.551-1 du CJA) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. - Référé contractuel (article L.551-13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir (article R.421-1 et suivants du CJA) dans les deux mois suivants la notification ou la publication de la décision attaquée. Un délai supplémentaire peut être accordé pour les personnes domiciliées à l'étranger ou en dehors de la France métropolitaine, voir conditions à l'article R.421-7 du CJA. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. - Tout concurrent évincé à la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de plein contentieux contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ces clauses qui en sont divisibles, assorti le cas échéant, de demandes indemnitaires dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées, notamment de la publication de l'avis d'attribution. - Référé suspension (article L.521-1 du CJA) sous condition d'urgence, peut accompagner les

recours au fond. Conformément aux articles R.2185-1 et R.2185-2 du CPP, le pouvoir adjudicateur pourra à tout moment ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront informés des motifs.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif inter-régional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de POITIERS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université de La Rochelle

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Université de La Rochelle

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université de La Rochelle

Numéro d'enregistrement : 19170032700015

Adresse postale : 23 avenue Albert Einstein

Ville : La Rochelle

Code postal : 17031

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Point de contact : Jean Marc OGIER

Adresse électronique : marches-publics@univ-lr.fr

Téléphone : +33 546459114

Adresse internet : <https://www.univ-larochelle.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Comité consultatif inter-régional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Numéro d'enregistrement : 178600045 00011

Adresse postale : Cité administrative, 2 rue Jules Ferry

Ville : BORDEAUX Cedex

Code postal : 33090

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr

Téléphone : +33 554689956

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de POITIERS

Numéro d'enregistrement : FR 17860004500

Adresse postale : 15 rue de Blossac,

Ville : POITIERS cedex.

Code postal : 86020

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Téléphone : +33 549607919

Adresse internet : <http://poitiers.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6ee378cc-3a1d-432e-b224-b5157a14ec82 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/02/2025 à 16:02

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2025